

Mail de Patrick CHAIZE aux élus de l'Ain – 21 février 2017

**Couverture mobile de nos territoires : une plateforme pour améliorer
l'identification et le traitement des problèmes**

Par message du 14 décembre dernier, je vous ai fait part de la mise en œuvre par l'Agence du Numérique, d'une **plateforme "France mobile" de remontée des problèmes de couverture mobile.**

Pour permettre aux élus de l'Ain de faire état des difficultés effectivement recensées sur leur territoire, Monsieur le Préfet a alors adressé à chaque Maire, par courrier en date du 22 décembre 2016, un manuel d'utilisation de cet outil ainsi qu'un mot de passe.

En ma qualité de membre du Comité de concertation "France Mobile", je me tiens régulièrement informé des saisies qui interviennent au niveau de l'Ain.

Or, à ce jour, je constate que seules 17 communes de notre département ont fait état de problèmes de couverture.

Aussi, je tiens à appeler votre attention sur l'urgence que revêt cette déclaration.

En effet, un premier bilan sera dressé au niveau national le 28 février 2017.

Toutes les communes qui auront déclaré des difficultés de couverture mobile sur la plateforme avant cette date, seront traitées prioritairement.

Je me tiens personnellement à votre entière disposition pour vous accompagner au besoin dans cette démarche.